

Une réorganisation de nos journaux

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **40 (1932)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

an allfällige Inserate zu richten sind. Wir machen aber ausdrücklich darauf aufmerksam, dass alle textlichen Einsendungen, ebenso die administrativen Angaben (Adressänderungen doch nicht ver-

gessen!) wie bisher, nur an das Zentralsekretariat des Schweiz. Roten Kreuzes, Taubenstrasse 8, Bern, zu senden sind.

Die Redaktion: *Dr. C. Ischer.*

Une réorganisation de nos journaux.

Bien que nos abonnés ne remarqueront probablement rien de spécial ni dans la forme ni dans le fond du présent numéro de la «*Croix-Rouge*», nous devons cependant leur faire savoir que nos journaux sont publiés dorénavant sur de nouvelles bases, car cette réorganisation pourra intéresser peut être un cercle plus étendu de lecteurs.

La publication de nos trois journaux occasionnait depuis des années de gros sacrifices à la Croix-Rouge suisse; ces pertes étaient dues principalement au «*Samaritain*», feuille d'avis et de convocations destinée aux sections de samaritains. Malgré les lourds sacrifices financiers qu'elle a dû consentir, notre société n'a pas pu se décider de supprimer cette publication hebdomadaire particulièrement utile aux membres de l'Alliance suisse des samaritains dont nous savons apprécier la précieuse collaboration. D'autre part tous nos efforts tendant à réduire nos déficits publicitaires sont restés vains.

Après avoir repris cette question et l'avoir étudiée dans tous ses détails, la «*Croix-Rouge*» a adopté une combinaison nouvelle qui consiste dans la création d'un *Office d'édition de la Croix-Rouge*.

Nous croyons pouvoir affirmer que cette réorganisation diminuera très considérablement nos déficits annuels, et nous avons la conviction qu'en procédant de cette façon, la publication de nos

périodiques est assurée pour longtemps. L'Office d'édition de la Croix-Rouge suisse est propriété de notre société; il sera chargé de l'impression de toutes les publications émanant de notre Croix-Rouge. D'autres personnes pourront avoir recours à notre maison d'édition, si elles désirent passer par notre Office pour faire paraître des livres et des brochures. Nos activités sont si nombreuses et si diverses qu'elles justifient certainement la création de l'Office que nous fondons, et qui pourra rendre service aussi à ceux qui voudront s'adresser à lui pour leurs publications éventuelles.

Il est évident que cette nouvelle organisation, la création de cet Office d'édition, nous procure des bases très différentes de celles qui étaient à notre disposition jusqu'ici. Nous sommes obligés, à notre très grand regret, de nous priver des fidèles services de l'Imprimerie coopérative qui était chargée depuis près de 30 ans d'imprimer «*La Croix-Rouge*», et avec laquelle nous n'avons cessé d'entretenir les relations les plus cordiales. Nous rappelons qu'un des principaux intéressés de cette imprimerie, M. Léonhard Schrag, était un grand et loyal ami de notre œuvre et un collaborateur qui s'intéressait particulièrement à toutes nos aspirations. Nous ne voulons pas nous séparer de l'Imprimerie coopérative sans adresser nos remerciements à tous les fidèles collaborateurs de cette maison.

L'Office d'édition de la Croix-Rouge est confié dès maintenant à la maison *Vogt-Schild à Soleure*; c'est cette imprimerie qui reçoit les annonces destinées à nos journaux. Par contre nous signalons à l'attention de nos lecteurs que tous les articles, communiqués et avis admi-

nistratifs (changements d'adresses!) doivent être adressés — comme par le passé — au Secrétariat de la Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse 8, à Berne.

Le Secrétariat de la Croix-Rouge suisse.

Croix-Rouges! Etes-vous prêtes?

Plus que jamais, en ces temps troublés, nous avons besoin de nous sentir les coudes. On parle beaucoup de paix, de désarmement, de bonne volonté, et cependant des barrières s'élèvent entre les peuples, entre les pays, et la guerre économique est déclarée dans le monde.

C'est sur cette pénible constatation que nous terminons l'année 1931, et des foules de gens se demandent avec angoisse: De quoi demain sera-t-il fait? Qu'est-ce que 1932 va nous apporter?... Nul prophète ne peut le prévoir, mais il faut penser au pire en ce moment où les difficultés économiques s'accumulent de tous côtés, où certains peuples exaspérés semblent prêts à un coup de folie. A peine sommes-nous sortis d'une guerre effroyable que déjà des rumeurs sinistres circulent — guerre ou révolution —. Le monde paraît être à la merci d'un incident qui peut mettre le feu aux poudres et bouleverser de nouveau notre planète. Ainsi nous ignorons au devant de quoi nous allons, et c'est peut-être le moment de nous demander si nous sommes prêts à toute éventualité; c'est sans doute le moment de poser cette question à nos sections de la Croix-Rouge.

Nos sections de la Croix-Rouge suisse font-elles tout leur devoir? Cherchent-elles à augmenter le nombre de leurs membres, ou, tout au moins, à conserver le nombre de leurs adhérents? Ont-elles du matériel, beaucoup de matériel en

réserve, pour organiser des hôpitaux de fortune, pour y recevoir, y coucher, y soigner, y nourrir des malades et des blessés?

S'intéressent-elles effectivement au travail de nos samaritains? Les aident-elles à former des secouristes et des aide-infirmières? Soutiennent-elles de leurs deniers et de leur intérêt constant nos Colonnes de la Croix-Rouge? Cherchent-elles à amasser des fonds pour le cas où, subitement, elles auraient besoin d'argent?

En dix mots comme en cent: Sont-elles à la hauteur de la tâche d'entraide à laquelle elles peuvent être appelées en tout temps?

Nous avons l'impression que, quoi qu'il arrive, la Croix-Rouge suisse sera à même de faire tout son devoir; mais qu'en est-il de certaines sections dont les comités semblent atteints de la maladie du sommeil? Or la Croix-Rouge suisse doit pouvoir compter sur la collaboration de toutes ses sections, car ce n'est qu'avec leur concours qu'elle pourra vaincre les difficultés multiples qui peuvent surgir.

Avec nos meilleurs vœux de nouvelle année, nous voudrions adresser à toutes nos sections de la Croix-Rouge en Suisse cette prière: Faites tout pour être prêts, car nul ne sait si notre Croix-Rouge nationale n'aura pas à intervenir en 1932, ni de quelle nature sera cette intervention.

La Rédaction.